



FIDUCIAL

AUDIT

Association Hippodrome de Douai – Théâtre d'Arras

dite « TANDEM »

PLACE DU BARLET

59502 DOUAI

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 au 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE
Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex
Agence de Douai : 93 rue de Roubaix 59 500 Douai



FIDUCIAL

AUDIT

Aux membres de l'association Hippodrome de Douai – Théâtre d'Arras dite « TANDEM »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Hippodrome de Douai – Théâtre d'Arras dite « TANDEM » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



FIDUCIAL

AUDIT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier des trésoriers et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex

Agence de Douai : 93 rue de Roubaix 59 500 Douai



FIDUCIAL

AUDIT

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à DOUAI, le 20 juin 2024

Le commissaire aux Comptes FIDAUDIT

Membre du réseau Fiducial

Philippe OBIN

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex

Agence de Douai : 93 rue de Roubaix 59 500 Douai



FIDUCIAL

AUDIT

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex

Agence de Douai : 93 rue de Roubaix 59 500 Douai

BILAN ACTIF

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	83 878	63 255	20 623	27 798
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	842 523	677 161	165 363	177 237
Autres	786 344	590 749	195 595	154 851
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	61 320		61 320	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	8 176		8 176	2 326
TOTAL (I)	1 782 241	1 331 165	451 077	362 211
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	24 880		24 880	32 380
Créances reçues par legs ou donations				8 288
Autres	863 662		863 662	544 113
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	164 747		164 747	606 097
Charges constatées d'avance	56 514		56 514	72 992
TOTAL (II)	1 109 803		1 109 803	1 263 871
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 892 044	1 331 165	1 560 879	1 626 082

BILAN PASSIF

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	81 527	81 527
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	188 844	176 306
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 060	12 538
<i>Situation nette (sous total)</i>	269 310	270 371
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	177 426	99 283
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	446 736	369 653
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	83 125	121 368
TOTAL (II)	83 125	121 368
PROVISIONS		
Provisions pour risques	124 111	70 043
Provisions pour charges	34 258	78 738
TOTAL (III)	158 369	148 781
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 048	461 872
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	283 930	289 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	159 104	142 168
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	140 567	93 100
TOTAL (IV)	872 648	986 280
(V)		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 560 879	1 626 082

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 050	8 639
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	12 399	5 474
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	405 918	351 797
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 866 180	3 805 695
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	100 346	143 490
Utilisations des fonds dédiés	121 368	275 154
Autres produits	3 973	9 449
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 519 234	4 599 698
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	10 324	5 094
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 153 285	2 321 330
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	128 812	132 719
Salaires et traitements	1 426 762	1 431 816
Charges sociales	476 083	476 119
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	98 833	99 179
Dotations aux provisions		2 228
Reports en fonds dédiés	83 125	
Autres charges	87 874	84 457
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 465 098	4 552 941
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	54 136	46 757
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15 477	1 982
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	15 477	1 982
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 544	281
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 544	281
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	13 933	1 701

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	68 069	48 458
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	18 665	26 299
Sur opérations en capital	19 957	19 790
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		228 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	38 622	274 089
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 635	260 962
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	103 116	49 048
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	107 751	310 010
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-69 129	-35 920
(VII)		
Participation des salariés aux résultats		
(VIII)		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 573 332	4 875 770
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 574 393	4 863 232
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 060	12 538
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	907 009	879 816
Prestations en nature	15 314	14 910
Bénévolat		
TOTAL	922 323	894 726
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	667 866	716 786
Mises à disposition gratuite de biens	239 143	163 030
Prestations en nature	15 314	14 910
Personnel bénévole		
TOTAL	922 323	894 726
TOTAL	-1 060	12 538

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

- L'Association Hippodrome de Douai-Théâtre d'Arras dite « Tandem », a pour objet
- 1/ d'assurer par les instances prévues dans ses statuts le contrôle de la gestion matérielle et financière du Tandem .
 - 2/ de s'affirmer comme l'union de deux lieux de production artistique de référence nationale, voire internationale, dans les domaines de la culture contemporaine en adéquation avec la spécificité des lieux ;
 - 3/ d'organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine en tant que telle ou dans ses rapports avec des œuvres de référence ;
 - 4/ de participer dans son aire d'implantation, le territoire de l'Artois-Douais, à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique, une meilleure insertion sociale de celle-ci, et la venue de nouveaux publics, notamment celle des jeunes ;
 - 5/ de développer une activité de production et de diffusion d'œuvres audiovisuelles.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'Association s'attachera à participer à la vie culturelle et associative locale et à préserver la possibilité de l'utilisation des lieux dans la vie culturelle et associative douaisienne et arrageoise à la demande des municipalités et sous leur responsabilité, dans le cadre de conventions spécifiques.

Les moyens mis en œuvre :

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

L'association dispose de locaux mis à disposition par les villes d'Arras et de Douai.

Les villes de Douai et d'Arras mettent à disposition principale, prioritaire mais non exclusive :

- l'Hippodrome pour la ville de Douai,
- le théâtre d'Arras ainsi qu'un logement comportant 4 chambres pour la ville d'Arras.

La ville de Douai prend également directement en charge les dépenses de chauffage afférentes à l'ensemble immobilier de l'Hippodrome et des travaux d'entretien et de vérification.

La ville d'Arras prend également directement en charge les dépenses de maintenance réglementaire (ascenseur, extincteur, SSI,...).

L'association dispose également de moyens humains :

- 39 salariés en ETP,
- bénévoles.

Pour l'exercice 2023, le nombre d'heures de bénévolat s'établit à 543 heures.
Le bénévolat a été valorisé au taux moyen des salariés permanents charges sociales incluses.

Conformément au règlement ANC 2018-06, les contributions volontaires en nature sont comptabilisées en classe 8 à compter de l'exercice 2020.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 560 879,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -1 060,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/04/2024.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Inst.techn.matériels.outi.scén	5 à 10 ans
- Inst.gén.agencts.amén.div.	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel audiovisuel	3 à 6 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCLURE	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	83 878			
LURELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		817 287		26 132	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	279 097		30 559	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		83 997		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		398 631		63 837
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	1 579 011		120 528	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				61 320	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		2 326		13 800	
		TOTAL	2 326		75 120	
TOTAL GENERAL			1 665 215		195 648	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCLURE	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			83 878	
LURELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			895	842 523
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					309 656
		Inst. gal. agen. amé. divers				83 997
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			69 777	392 691
		Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		70 672	1 628 868	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				61 320	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			7 950	8 176	
		TOTAL		7 950	69 496	
TOTAL GENERAL				78 622	1 782 241	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		56 080	7 175		63 255
TOTAL		56 080	7 175		63 255
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		640 050	38 006	895	677 161
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	227 869	11 874		239 743
	Matériel de transport	79 401	3 213		82 614
	Mat. bureau et informatiq., mob.	299 604	38 565	69 777	268 392
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 246 923	91 658	70 672	1 267 910
TOTAL GENERAL		1 303 003	98 833	70 672	1 331 165

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	70 043	103 116	49 048	124 111
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	78 738		44 480	34 258
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	121 368	83 125	121 368	83 125	
TOTAL		270 149	186 241	214 896	241 495
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		270 149	186 241	214 896	241 495
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises			83 125	214 896	
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles			103 116		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour litiges

A la clôture de l'exercice, des provisions ont été constatées en charge exceptionnelle pour un montant total de 103 K€ (licenciement 72 K€, rupture conventionnelle 24 K€ et congés payés maladie 7 K€).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 176	5 600	2 576
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	24 880	24 880	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 276	10 276	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	93 236	93 236	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	758 506	758 506	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 645	1 645		
Charges constatées d'avance	56 514	56 514		
TOTAUX		953 232	950 656	2 576
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	56 514
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	56 514

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	760 876
Disponibilités	
TOTAL	760 876

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	81 527				81 527
Report à nouveau	176 306	12 538			188 844
Excédent ou déficit de l'exercice	12 538		-1 060	12 538	-1 060
Subventions d'investissement	99 283		98 100	19 957	177 426
TOTAUX	369 653	12 538	97 040	32 494	446 736

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture administrative du Théâtre, une partie des spectacles programmés en 2020 ont été reportés sur les exercices 2021 et 2022. Les subventions de fonctionnement obtenues au titre de l'exercice 2020 ont été affectées pour un montant de 389 KC sur les exercices 2021 et 2022 afin de financer le report des activités du Tandem ; 7 spectacles ont été reportés sur les exercices 2022 et 2023 pour un montant de 234 KC. Au 31 décembre 2023, 2 spectacles reportés n'ont toujours pas été joués pour un montant de 121 KC, ce fonds dédiés a été repris à la clôture de l'exercice.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DRAC 2020		26 320	26 320				
REGION 2020		37 987	37 987				
DEPARTEMENT DU NORD 2020		8 059	8 059				
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS 2020		4 387	4 387				
VILLE D'ARRAS 2020		22 746	22 746				
VILLE DE DOUAI 2020		21 869	21 869				
PANTHEA THEATRE IN PARIS 2023	109 146		26 021			83 125	
TOTAL	109 146	121 368	147 389			83 125	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	289 048	289 048		
Personnel & comptes rattachés	80 086	80 086		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	151 786	151 786		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	4 632	4 632		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	47 426	47 426		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	159 104	159 104		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	140 567	140 567		
TOTAUX	872 648	872 648		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	140 567
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	140 567

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 271
Dettes fiscales et sociales	118 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	61 737
TOTAL DES CHARGES À PAYER	323 829

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'association a souscrit le 1er décembre 2017 auprès de la société Arial Cnp Assurances un contrat collectif d'indemnités de fin de carrière.

Ce contrat a pour objet de permettre à l'association de régler les indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles lors du départ à la retraite de ses salariés.

Le montant des indemnités de fin de carrière à la clôture de l'exercice 2023 est de 85 426 €, le montant de l'épargne disponible est de 51 168 €.

Le montant de la provision retraite au 31 décembre 2023 est de 34 258 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes de l'exercice 2023 est de 10800 € au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Charges exceptionnelles sur op de gestion	86	
Produits exceptionnels sur op de gestion		32
QP subv équip au CDR		19 957
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	4 549	
Dotations risques exceptionnels	103 116	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		18 633
TOTAL	107 751	38 622

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS TANDEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations sur les dirigeants :

Rémunérations allouées aux dirigeants :

Conformément à l'article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Conformément à l'article L212-15-1 du Code du Travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants, les cadres auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

Le montant des rémunérations brutes de l'année 2023 est de 204 379 €, auquel s'ajoutent 4 044 € d'avantages, soit un total de 208 423 €.